



Evreux, le 01 FEV. 2012

Territoire d'intelligences

Monsieur Olivier GUERIN
Président le Commission Particulière du Débat Public
Ligne Nouvelle Paris - Normandie
75 Boulevard Haussmann
75008 PARIS

OBJET Déclinaison du scénario AB
REFERENCE TC/CB/JP/janvier 2012
SUIVI PAR Christophe BURCK

Monsieur le Président,

La population et les élus du Grand Evreux Agglomération (GEA) se sont mobilisés sur le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) dès le souhait, en avril 2009, du Président de la République d'inscrire Le Havre comme port naturel de Paris et placer ainsi notre Capitale Française au rang des futures villes « monde » du 21^e siècle.

Nous avons donc construit une démarche ambitieuse en étudiant l'opportunité d'une connexion ferroviaire avec la Beauce et Orléans, le barycentre logistique français. Autour du nouveau scénario proposé il ya quelques semaines par Réseau Ferré de France (RFF), le scénario dit AB, nous avons travaillé pour proposer une nouvelle déclinaison de ce projet. Pour cela, nous avons établi plusieurs postulats de travail :

- le tracé devra satisfaire aux besoins d'irrigation suffisante du territoire de l'Eure et de ses principales agglomérations et faciliter l'accès à Caen et Rouen ;
- nos prises de contact avec la Base 105 (BA105) ont mis en exergue que cette infrastructure militaire s'avérait peu contraignante en matière de tracé ferroviaire et, surtout que la politique de densification des activités militaires nécessitait la construction d'une aérogare sur la BA105. Cette aérogare, d'une capacité de 20 000 passagers par an, devra bénéficier d'une liaison de qualité avec le reste de la France.
- la base militaire d'Evreux bénéficie d'un potentiel économique élevé puisqu'elle est en mesure d'accueillir maintenant des vols internationaux et d'ouvrir sa plateforme aéroportuaire de fret à des activités civiles.

Aussi, nous estimons nécessaire d'opérer une déconnexion des fonctionnalités LNPN de celles nécessaires au fret et au trafic pendulaire entre les agglomérations de Louviers, Val-de-Reuil et Rouen. La solution proposée crée un dispositif 3 voies (2 LNPN et une dédiée Fret/TER) partageant une emprise foncière commune sur 20 kms au départ d'Evreux, cette 3^{ème} voie quittant le tracé AB pour rejoindre Rouen en desservant Louviers et Val-de-Reuil. En plus de permettre un report modal optimal du trafic passager entre les agglomérations, ce dispositif constitue une solution de délestage pour le trafic fret et permet d'optimiser l'utilisation des sillons fret au bénéfice des ports normands. Ce serait le premier maillon d'un futur projet fret vers Dreux, Chartres et Orléans, et l'accès à l'autoroute ferroviaire vers la péninsule ibérique. Ce tracé fret constituerait le contournement rapproché de l'Île-de-France.

Cette proposition permet de donner une dimension nouvelle au projet en plaçant une nouvelle gare ou halte train à proximité de la BA105 et du projet de pôle ferroutage de Cracouville. Ce dernier a été calibré pour accueillir les infrastructures RFF et SNCF nécessaires à la construction de la LNPN, au remisage des rames et à la maintenance de la LNPN.

Ces évolutions ont été présentées et retenues par le Conseil d'Agglomération du mardi 24 janvier 2012. Je vous prie ainsi de trouver ci-joint les documents qui ont reçu l'aval des élus du Grand Evreux Agglomération.

Le Grand Evreux Agglomération, ses élus et les chefs d'entreprises du territoire sollicitent votre appui dans leurs démarches. Bien entendu, les services du Grand Evreux Agglomération sont entièrement disponibles pour une étude commune de l'intérêt de ces propositions et en assurer l'éventuelle évolution.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la meilleure.

Cordialement



Le Président du Grand Evreux Agglomération,
Maire d'Evreux,

Michel Champredon

Michel CHAMPREDON
Vice-président du Département de l'Eure